

22.12.2009 - 11:00 Uhr

Media Service: Conseil suisse de la presse / Prise de position 60/2009 Parties: X. c. «24 Heures» Plainte partiellement admise

Interlaken (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100018292> -

Sujet: Titres inexacts / Rectification incomplète

Résumé

Titres raccourcis et rectification incomplète

Un quotidien qui publie, en première page, un titre inexact et une légende de photographie erronée, pour annoncer un sujet traité correctement dans le corps du journal, contrevient-il au devoir de recherche de la vérité? Et lui suffit-il de publier un rectificatif quelques jours plus tard pour effacer l'erreur? Le Conseil suisse de la presse s'est posé ces questions à la suite d'une plainte d'un agent de la Police lausannoise contre «24 Heures», portant sur le traitement d'un sujet consacré à une affaire pénale.

Le Conseil suisse de la presse observe, concernant les présentations de sujets en «Une» des journaux, que des exigences typographiques et de longueurs peuvent amener à des raccourcis. Mais, estime-t-il, ces raccourcis ne devraient pas pour autant déboucher sur des imprécisions, et encore moins sur des informations erronées. En l'occurrence, le journal a reconnu lui-même une «malencontreuse erreur de titraillage». Le fait que l'erreur n'apparaisse plus dans l'article publié dans le corps du journal ne suffit pas pour que réparation soit faite.

Le Conseil suisse de la presse prend également acte de la publication par le quotidien «24 Heures» d'un rectificatif. Il rappelle toutefois qu'un rectificatif n'efface pas une violation avérée. Il constate d'autre part que le justificatif en question n'évoque pas l'ensemble des erreurs publiées en première page, ne disant rien de la légende erronée.

Contact:

SCHWEIZER PRESSERAT
CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE
CONSIGLIO SVIZZERO DELLA STAMPA
Sekretariat/Secrétariat:
Martin Künzi, Dr. iur., Fürsprecher
Bahnhofstrasse 5
Postfach/Case 201
3800 Interlaken
Telefon/Téléphone: 033 823 12 62
Fax: 033 823 11 18
E-Mail: info@presserat.ch
Website: <http://www.presserat.ch>